

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE



Mairie de
BERG-sur-MOSELLE

Séance du 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le onze septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, le Maire.

Etaient présents : Marie MARTINEZ, Jean-Jacques THIELEN, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Alain GUERQUIN, Gérard BETTEMBOURG.

Etaient absent : Stéphane SOUMANN (excusé), Philippe DEZEURE donne procuration à Jean-Jacques THIELEN

Membres du Conseil municipal : 11

En exercice : 09

Ayant pris part au vote : 08

Objet de la Délibération : N° 724 : Travaux de fouille et fourniture de gaines et câbles Route de Kontz

Le Conseil Municipal après exposé de M. le Maire et en avoir délibéré DECIDE de faire effectuer les travaux de fouille et de fourniture et pose des câbles, gaines et matériel d'éclairage public selon le devis de la société SOBECA pour un montant de 48760,00 € H.T. soit 58 512€ T.T.C.

Le Conseil Municipal AUTORISE M. le Maire à signer la commande des travaux.

Date de convocation : 11/09/2024

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'Affichage : 11/09/2024

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 23 septembre 2024

Le Maire

Denis NOUSSE

